

**POLE DYNAMIQUES URBAINES
DIRECTION DE L'URBANISME**

MARCHE

**N° 11171U – Bruges – ZAC du Tasta – Phase 3
Travaux d'infrastructures et de VRD**

AVENANT N° 1

Entre les soussignés

Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° du Conseil de Communauté du 23 septembre 2011 et faisant élection de domicile au siège de la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle, 33076 BORDEAUX Cedex,

d'une part,

et

Monsieur Bruno Cosson, agissant en qualité de Président Directeur Général au nom de la société SN Alpha Espaces, dont le siège social est sis Zone Industrielle de Campilleau – 33520 Bruges n° siret 39225944600012,

de seconde part,

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

La Communauté urbaine de Bordeaux a confié à l'entreprise, par marché n° 11171U, notifié le 20 avril 2011, les travaux d'infrastructures et de VRD de la ZAC du Tasta à Bruges.

Une erreur matérielle a été observée après notification du marché, sur le montant hors taxe de la tranche ferme, mentionné sur l'acte d'engagement ainsi que sur le détail estimatif (80.450,90 € au lieu de 80.405,90 €). Il s'agit d'une inversion de chiffres lors de la frappe du document pour le HT, laissant les montants de TVA et TTC corrects.

Il est nécessaire de contractualiser par avenant les montants qui auraient dû figurer sur les différents documents du marché.

En conséquence, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Les montants du marché n°11171U à prendre en compte, sont :

Montant HT : 80.405,90 €

Montant TVA : 15.759,56 €

Montant TTC : 96.165,46 €

ARTICLE 3 : AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les clauses du marché précité, non modifiées par le présent avenant, demeurent inchangées.

Fait à

Le

Pour le Président
de la Communauté Urbaine de Bordeaux,
et par délégation,

La société Alpha Espaces